



Nanterre, le 4 Août 2010

LETTRE OUVERTE A MADAME PARISOT, PRESIDENTE DU MEDEF

4 AOÛT 1789 4 AOÛT 2010 : ABOLISSONS LES PRIVILEGES !

Madame la Présidente,

Vous, qui, par l'entremise de vos valets, gouvernez la France, vous êtes appliquée, avec vos collègues du MEDEF, à élargir et renforcer vos privilèges, n'ayant pour unique objectif que d'affranchir les privilégiés de la fortune de toute règle commune :

Bouclier fiscal,...Exonérations massives de cotisations sociales,... Mise en cause des 35h,... Licenciements « à l'amiable », ... Limitation du rôle des Inspecteurs du travail et des Prud'hommes,...Démantèlement du Code du Travail,... Libertés accrues d'exploiter le travail salarié,... Augmentation des profits pour les actionnaires,... Privatisations généralisées des services publics (de l'Energie à l'Hôpital, de la Poste à l'Education),... « Franchises médicales »,... Réformes Bachelot,... Déstabilisation de la Sécurité Sociale,... Réforme des collectivités territoriales,... « Grand Paris »,...

La liste de ces privilèges est d'autant plus longue qu'elle concerne tous les aspects de la vie des habitants de notre pays. Elle présente un dénominateur commun dans son apparente diversité : faire faire davantage de profit aux grandes entreprises que vous dirigez.

Ces privilèges, vous avez réussi à les imposer par la voie politique, grâce à ce Gouvernement et à votre Super Délégué Syndical Central (ce Président à votre solde), mais aussi par la voix des nombreux médias (presse, radios, télé) que vous contrôlez.

Ces privilèges, vous les imposez au pays et à son peuple en voulant leur faire croire que c'est la meilleure solution pour sortir de la crise qui les écrase, ... alors que ce sont vos propres choix économiques qui les y ont plongés, et qu'au final c'est à vous et aux plus puissants de vos collègues qu'elle rapporte toujours plus !

Nous pensons qu'il est temps de dire « **STOP ! CA SUFFIT !** » : la seule façon de sortir de cette crise qui s'aggrave c'est d'**abolir vos privilèges !**

Oui, en ce 4 août 2010, nous estimons qu'il est temps de proclamer, comme l'ont fait nos aînés en 1789 pour la noblesse, **l'abolition des privilèges du patronat et de ses actionnaires**, dont vous êtes la première responsable syndicale, en tant que Présidente du MEDEF.

Comme l'ont fait nos aînés, en écrivant leurs « cahiers de doléances », nous nous faisons les porte-parole du monde du travail qui ne supporte plus l'injustice sociale qui les écrase dans les entreprises ; qui ne supporte plus de voir les millions d'euros qui volent et que vous leur volez : retraites chapeaux, stocks options, super bonus des traders, dividendes accrus des actionnaires, ...

Ces millions d'euros, qui vont toujours dans les mêmes poches de ces nouveaux aristocrates que vous représentez, démontrent, s'il le fallait, que de l'argent il y en a, il nous faut vous imposer de le rendre à ceux qui ont créé ces richesses.

L'histoire des luttes sociales nous l'a appris, vous ne renoncerez évidemment pas de vous-même à vos privilèges. Les nouveaux aristocrates d'aujourd'hui n'ont même pas la vision politique de l'Histoire que pouvait avoir le Duc d'Aiguillon (représentant de la noblesse à l'Assemblée Nationale Constituante) qui déclarait en cette fameuse nuit du 4 août 1789 :

« L'Assemblée Nationale, considérant que le premier et le plus sacré de ses devoirs est de faire céder les intérêts particuliers et personnels à l'intérêt général,... Arrête que les corps, villes, communautés et individus qui ont joui jusqu'à présent de privilèges particuliers, d'exemptions

personnelles, supporteront à l'avenir tous les subsides, toutes les charges publiques, sans aucune distinction. »

Nous avons envie de vous dire, Madame la Présidente qui représentez tous les « Barons » de l'Industrie et de la Finance d'aujourd'hui « **CHICHE !** »

Nous voulons engager, à partir d'un grand débat public, de réelles négociations- **à l'occasion des Négociations. Annuelles. Obligatoires si nécessaire**, afin que la répartition des richesses créées par le travail soit revue et permette aux salariés de voir leur travail mieux reconnu et leurs salaires augmentés largement.

Nous voulons aussi marquer notre volonté d'investir le débat public pour que la facture de la crise soit bien adressée, non aux salariés qui la payent depuis trop longtemps déjà, mais à ceux qui en sont les responsables : tous ceux qui continuent d'imposer comme seule priorité aux entreprises, la recherche de rentabilité et de profits rapides pour les actionnaires, au détriment des salariés, de leurs emplois, de leur Sécurité Sociale, droits à la retraite et à la santé.

La socialisation des pertes et la privatisation des bénéfiques sont intolérables ; le paiement par le public des dettes privées contractées par les banques doit cesser ! Vous trouverez donc ci-dessous, une première facture que le patronat, ses profits et ses profiteurs devraient acquitter si nous voulons que notre pays sorte de la crise. **Pour l'abolition de vos privilèges, nous réclamons la suppression ou l'abrogation :**

- De la loi TEPA d'exonérations fiscales et sociales sur les Heures Supplémentaires ;
- Des exonérations de cotisations sociales (30 milliards annuels) accordées aux entreprises ;
- De toutes les niches fiscales dont les privilégiés de la fortune bénéficient ;
- Du bouclier fiscal qui accorde des millions d'argent public aux plus riches ;
- Des retraites chapeaux ; stocks-options, bonus et autres privilèges ;

L'abolition de vos privilèges économiques ne peut se faire sans l'abolition de vos privilèges politiques dans l'entreprise :

Qu'est-ce qu'une politique d'entreprise qui nie toute représentation syndicale pour les salariés des petites entreprises (moins de 11 salariés) ?... C'est un déni de démocratie (mais, sans doute, celle-ci s'arrête-t-elle où commence votre liberté ?!)

Qu'est-ce qu'une politique d'entreprise qui fait du harcèlement et de la déstabilisation des salariés les plus revendicatifs un de ses principes managériaux ?...

C'est une atteinte aux plus élémentaires des droits de l'Homme !

Nous appelons les salariés à contresigner sous la forme qui leur conviendra, motion ou pétition, formes modernes des « cahiers de doléances » de 1789, que nous porterons à vos représentants syndicaux des Hauts de Seine.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées et citoyennes,

pour l'Union Départementale CGT 92, le secrétaire général,
Denis Renard